

# Trouver chaussure

Dans les magasins de chaussures ou de vêtements de travail, on trouve parfois une vaste gamme de bottes ou de chaussures de sécurité. Mais laquelle choisir ? Il ne faut pas acheter des chaussures à l'aveuglette. Il faut tenir compte du contexte dans lequel ces chaussures seront portées. Car s'il peut être amusant de faire du patin sur la patinoire d'un centre récréatif, il s'agit de tout autre chose quand vient le temps de transporter du matériel lourd dans un stationnement ou sur un trottoir glacé. Les surfaces peuvent varier : graisse, débris, gadoue, surface mouillée ou glacée, huile ou neige. Voilà des conditions dont il faut se méfier.

PAR | FRANCINE SAINT-LAURENT |

## L'ÉLÉMENT LE PLUS IMPORTANT

à considérer lorsque vient le temps d'acheter des bottes ou des chaussures de travail, c'est de s'assurer qu'elles respectent les normes de sécurité CAN/CSA Z195<sup>1</sup> et de choisir une semelle performante. Par exemple, le type de matière qui entre dans sa fabrication, dans la majorité des cas du caoutchouc ou des polyuréthanes. Bien que le caoutchouc soit une matière plus lourde, il offre une bonne adhérence lorsque la température est très froide ou chaude, tandis que les semelles en polyuréthane résistent très mal à la rigueur de l'hiver. Elles peuvent même se casser ! Par ailleurs, il faut éviter les semelles comportant une sculpture « pneu d'hiver », c'est-à-dire dont le relief est trop accentué, mais privilégier les semelles plates qui reposent sur le sol. Lors de l'achat, il est préférable de faire l'essai de différents modèles à chaque pied afin de mieux sentir les différences.

1. Pour en connaître davantage sur les normes CAN/CSA Z195 : <http://ohsviewaccess.csa.ca>

Précisons que le port de chaussures de sécurité est obligatoire dans les situations où les travailleurs sont exposés à des risques de blessures aux pieds sur les lieux de travail. Voici les situations à risques :

1. perforation;
2. choc électrique;
3. accumulation de charges électrostatiques;
4. chute d'objets lourds, brûlants ou tranchants;
5. contact avec du métal en fusion;
6. contact avec des matières dangereuses sous forme liquide et à des températures intenses;
7. contact avec des matières dangereuses corrosives;
8. ou autres travaux dangereux.

Lors de l'achat, Denis Leblanc, conseiller en prévention-inspection à la CSST, recommande de porter une attention particulière aux marques – qui sont apposées sur la languette de la chaussure droite, à la hauteur de la cheville – pour connaître les chaussures les plus appropriées (voir tableau ci-joint).

# de sécurité à son pied

## DOIT-ON SE MUNIR DE CHAUSSURES À CAP D'ACIER ?

Toujours selon Denis Leblanc, « cela dépend du type d'emploi que l'on occupe. Un travailleur, qui se sert régulièrement d'une tronçonneuse, doit porter des chaussures adaptées à ce travail. Pour un électricien, la situation diffère. Ce n'est généralement pas un tournevis qu'il laisse tomber sur son pied qui va lui infliger une blessure grave, mais la possibilité de choc sera réduite s'il porte une chaussure ayant une bonne résistance électrique! »

## L'ENTRETIEN, UN ÉLÉMENT À NE PAS NÉGLIGER

Pour maintenir l'adhérence de la chaussure, il faut débarrasser la semelle des incrustations de boue ou de neige. Aussi, il faut surveiller l'usure et l'écrasement de la semelle. Il ne faut pas hésiter à s'en départir lorsqu'elles sont trop usées.

## HALTE AUX GLISSADES !







Il existe de merveilleux petits appareils qui permettent à votre chaussure de bien mordre dans la neige et de marcher aisément sur les surfaces glacées. Dotés de véritables éperons, les crampons à glace peuvent s'installer facilement sur toutes les chaussures. Le hic, c'est qu'ils s'avèrent moins stables sur une surface normale.

Pour conclure, Denis Leblanc précise que « les travailleurs peuvent toujours se renseigner auprès des fournisseurs spécialisés en chaussures de sécurité qui sont, de manière générale, bien informés. » **PT**



**Denis Leblanc, conseiller en prévention-inspection à la CSST, recommande de porter une attention particulière aux marques pour connaître les chaussures les plus appropriées.**

## Choix des chaussures de protection

MARQUES	CRITÈRES	UTILISATION PRÉVUE
	Triangle vert indiquant que la semelle résiste aux perforations et qu'il y a un embout protecteur de classe 1 (pouvant résister à des chocs d'au plus 125 joules)	Travaux industriels ou travaux lourds, y compris le secteur de la construction, exécutés en présence ou à l'aide d'objets pointus, des clous par exemple.
	Triangle jaune indiquant que la semelle résiste aux perforations et qu'il y a un embout protecteur de classe 2 (pouvant résister à des chocs d'au plus 90 joules)	Travaux industriels légers exigeant la protection des orteils et la résistance aux perforations.
	Rectangle blanc orné de la lettre grecque oméga, de couleur orange, indiquant une semelle résistant aux chocs électriques.	Travaux industriels exposant le travailleur à un contact accidentel avec un conducteur électrique sous tension. (MISE EN GARDE : l'humidité et l'usure réduisent considérablement la résistance aux chocs électriques.)
	Rectangle jaune orné des lettres vertes SD (pour Static Dissipative) et du symbole de mise à la terre indiquant une semelle antistatique.	Travaux industriels exposant le travailleur ou l'équipement à une charge d'électricité statique.
	Rectangle rouge orné de la lettre noire C et du symbole de mise à la terre indiquant une semelle conductrice.	Travaux industriels exposant le travailleur ou l'équipement à une charge d'électricité statique de faible puissance.
	Rectangle blanc orné d'un sapin vert indiquant que la chaussure est destinée aux utilisateurs de scies à chaîne.	Travaux forestiers ou autres exécutés à l'aide ou à proximité de scies à chaîne portatives ou d'autres outils de coupe.